



Monsieur Julien Denormandie
Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de
la Cohésion des Territoires
72 rue de Varenne
75700 PARIS SP 07

Paris, le 22 novembre 2017
N/réf. : CIB/TD/MI/11/17/85

Monsieur le Ministre,

Au nom des acteurs des Régies de Quartier et de Territoire, je souhaitais remercier le Président de la République, ainsi que les membres de son gouvernement, qui nous ont donné la parole, nous ont reçus et écoutés avec attention en tant que relais des habitants de nos territoires d'intervention.

Au cours de nos échanges, nous avons systématiquement voulu exprimer les difficultés qu'ils rencontrent. Convaincus qu'ils sont les premiers touchés par la diminution des contrats aidés ; par la fermeture possible d'associations (dont 14 Régies de Quartier) ancrées de longue date dans les quartiers prioritaires ; par la fin de nombreux services de proximité utiles aux habitants ; par la diminution de marchés et de services jusque-là financés par les bailleurs sociaux.

Nous avons partagé notre crainte de la disparition de ce qui concourt à l'amélioration de la vie au quotidien des habitants et à la sauvegarde du lien social, et qui est facteur de cohésion et de mixité sociale. Et le constat de l'épuisement physique et moral, déjà observé chez les acteurs de terrain, notamment chez les responsables de certaines de nos associations. Nous avons également alerté les responsables de l'Etat sur le risque que le recul des acteurs de terrain ouvre grande la voie aux ennemis de la République.

Cependant, nous sommes convaincus aussi qu'il existe de réelles réussites dans ces territoires, sur lesquelles il importe de s'appuyer ; que le recours aux contrats aidés peut permettre une véritable insertion professionnelle, dès lors qu'ils sont complétés par un accompagnement socioprofessionnel régulier et une formation adaptée ; que les acteurs de proximité sont indispensables et que leur capacité d'action doit être renforcée plutôt que fragilisée.

Nous avons pris connaissance avec attention des annonces sur la politique de la ville faites par le Président de la République à Roubaix. Et nous nous réjouissons que la volonté présidentielle d'une grande mobilisation nationale, pour les quartiers prioritaires et leurs habitants, ait été réaffirmée et confirmée.

En premier lieu, c'est d'abord la sanctuarisation des contrats aidés sur les quartiers prioritaires, que nous appelions de nos vœux depuis notre première interpellation⁽¹⁾, qui envoie un signal positif aux
./.

(1) <http://www.regiedequartier.org/contrats-aides-les-regies-de-quartier-et-de-territoire-interpellent-les-pouvoirs-publics/>
(septembre 2017)

acteurs de terrain. Nous serons bien entendu vigilants sur les modalités concrètes d'application locale de cette mesure : quels volumes de contrats aidés pour les QPV ? Sur quels types de structures et / ou d'activités ?

Aussi, nous accueillons favorablement une grande partie des autres ambitions affichées à cette occasion, parmi lesquelles nous pouvons citer :

- La mobilisation des moyens de l'ensemble des ministères et des politiques publiques, ce qui passe entre autres par le retour de services publics de qualité sur ces territoires ;
- La sanctuarisation des crédits de la politique de la ville sur le quinquennat, qui donne enfin aux acteurs de terrain de la visibilité pour construire et se projeter ;
- L'expérimentation du dispositif des emplois francs, ciblés à juste titre sur les habitants et non sur les territoires ;
- La réponse précise apportée aux familles monoparentales, dont nous connaissons les difficultés au quotidien ;
- L'accès aux droits communs dans la proximité du territoire.

Enfin, notre réseau accueille positivement la volonté de co-construction de cette politique, à l'échelle du territoire et à l'échelle nationale, de manière régulière et opérationnelle. Les Régies comme le CNLRQ seront prêts pour répondre à vos sollicitations et pour construire à vos côtés.

D'ores et déjà, nous souhaitons apporter notre contribution :

- Sur les orientations nouvelles de la formation professionnelle, comment fixer une réelle ambition pour les personnes peu ou pas qualifiées, en combinant des moyens pour les actions de pré-qualification, de préapprentissage, d'aide à la mobilité... ?
- Pour la formation, plus largement, comment s'appuyer sur les réseaux d'éducation populaire pour faire bénéficier aux habitants d'actions autour de l'accès à la culture, à la citoyenneté, aux droits, en particulier dans les quartiers prioritaires ?
- Sur l'emploi, concernant les contrats aidés et les dispositifs d'insertion par l'Activité Economique, comment allonger les durées et assouplir les dispositifs, afin de construire des parcours ambitieux, des projets professionnels, des actions de formation réfléchies ?
- Sur le ciblage de moyens importants sur 50 QPV, comment ne pas fragiliser les autres territoires en ne diminuant pas les moyens qui leur sont dédiés ?
- Sur les dynamiques locales et l'implication des habitants, comment renforcer l'accompagnement, l'outillage et, *in fine*, le poids, des conseils citoyens ?

Sur toutes les questions relatives aux quartiers prioritaires, nous nous tenons à votre disposition et serions heureux de poursuivre à porter, à vos côtés, la voix des habitants des quartiers prioritaires, forts de notre histoire, de notre ancrage dans plus de 300 quartiers, de l'implication des habitants dans nos projets, et de la combinaison réussie d'un modèle économique vertueux et d'un projet social collectivement porté.

En vous assurant de la sincérité et de la constance de notre engagement pour la réussite de la politique de la ville, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Clotilde BRÉAUD
Présidente

